

La filière céréalière en Wallonie : atouts, faiblesses et perspectives de développement

par *Silvina Dantas Pereira*¹, *Jean-Pierre Destain*²

¹ *CFGC-W - Conseil de Filière Wallonne Grandes Cultures (Financement Direction Générale de l'Agriculture)*

¹ *CRA-W. – Département Production Végétale ; Président CFGC-W*

A. Introduction

La filière céréalière a une importance majeure dans le paysage agricole belge. Sans être exhaustifs ni couvrir l'entièreté de la filière, quelques chiffres clés nous permettent d'illustrer cette importance :

1) *Superficie céréales et autres cultures (en ha, 2005):*

| | Belgique | Région flamande | Région wallonne |
|---|------------------|-----------------|-----------------|
| Froment | 204.209 | 73.093 | 131.060 |
| Froment d'hiver | 201.481 | 71.528 | 129.897 |
| Froment de printemps | 2.727 | 1.565 | 1.162 |
| Epeautre | 9.603 | 251 | 9.343 |
| Seigle et méteil | 527 | 408 | 118 |
| Orge | 39.965 | 11.062 | 28.893 |
| Orge d'hiver | 32.618 | 9.225 | 23.382 |
| Orge de printemps | 7.348 | 1.836 | 5.511 |
| Orge de printemps (sauf brasserie) | 4.902 | 1.714 | 3.188 |
| Orge de brasserie | 2.445 | 122 | 2.323 |
| Avoine et mélanges de céréales d'été | 5.675 | 1.204 | 4.463 |
| Maïs-grain | 54.256 | 51.572 | 2.669 |
| Maïs-grain récolté sec | 25.793 | 24.635 | 1.150 |
| Maïs-grain récolté humide | 28.462 | 26.937 | 1.519 |
| Triticale | 7.480 | 5.306 | 2.175 |
| Autres céréales | 516 | 74 | 442 |
| SAU Totale Céréales pour le grain | 322.231 | 142.969 | 179.163 |
| SAU Totale (agriculture et horticulture) | 1.385.582 | 629.684 | 755.545 |
| SAU cultures industrielles | 130.311 | 45.687 | 84.609 |
| SAU pommes de terre | 64.952 | 40.218 | 24.712 |
| SAU légumineuses récoltées en grain sec | 2.454 | 763 | 1.692 |
| SAU fourrages des terres arables | 255.208 | 169.598 | 85.553 |

Source : OCA d'après INS

2) Nombre d'exploitations produisant des céréales (2005) :

| | Belgique | Région flamande | Région wallonne |
|---|---------------|-----------------|-----------------|
| Froment | 18.865 | 10.957 | 7.904 |
| Epeautre | 2.334 | 133 | 2.200 |
| Seigle et méteil | 297 | 242 | 55 |
| Orge | 8.186 | 3.871 | 4.312 |
| Avoine et mélanges de céréales d'été | 2.242 | 771 | 1.468 |
| Maïs-grain | 8.247 | 7.757 | 486 |
| Triticale | 2.632 | 2.176 | 456 |
| Autres céréales | 124 | 32 | 92 |
| Céréales pour le grain | 26.630 | 16.968 | 9.655 |
| Nombre total d'exploitations (agriculture et horticulture) | 51.540 | 34.410 | 17.109 |

Source : OCA d'après INS

3) Evolution de la valeur des livraisons (Belgique, valeur x 1000 €) :

| | 2 000 | 2 001 | 2 002 | 2 003 | 2 004 |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| FARINES, CÉRÉALES TRANSFORMÉES ET PRODUITS AMYLACÉS | 1 664 108 | 1 934 898 | 2 049 686 | 1 436 107 | 1 484 523 |
| Produits du travail des grains | 690 246 | 741 987 | 777 488 | 835 126 | 830 291 |
| Produits amylacés | 973 862 | 1 192 911 | 1 272 198 | 600 982 | 654 233 |
| ALIMENTS POUR ANIMAUX dont : | 1 595 802 | 1 677 966 | 1 678 435 | 1 624 741 | 1 684 068 |
| Aliments pour animaux de ferme | 1 543 234 | 1 638 993 | 1 637 554 | 1 577 647 | 1 637 581 |
| AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES dont : | 4 961 661 | 5 171 368 | 5 503 146 | 5 667 067 | 5 819 957 |
| Pain et pâtisserie fraîche | 594 372 | 645 710 | 682 577 | 706 002 | 726 496 |
| Biscottes, biscuits, pâtisseries de conservation | 934 142 | 976 777 | 1 043 177 | 1 050 768 | 1 052 287 |

Source : OCA d'après INS

4) Nombre d'entreprises et nombre d'employés dans les filières de 1^{ère} et 2^{ème} transformation (au 31 décembre 2003) :

| | Nombre d'entreprises | | | Nombre de salariés | | |
|---------------------------------------|----------------------|-----------------|-----------------|--------------------|-----------------|-----------------|
| | Belgique | Région Flamande | Région wallonne | Belgique | Région Flamande | Région wallonne |
| Travail des grains, produits amylacés | 73 | 59 | 14 | 1.993 | 1.768 | 225 |
| Fabrication d'aliments pour animaux | 187 | 159 | 28 | 3.104 | 2.830 | 274 |
| Boulangeries et pâtisseries | 4.176 | 2.947 | 1.229 | 22.673 | 15.871 | 6.802 |
| Total | 4.436 | 3.165 | 1.271 | 27.770 | 20.469 | 7.301 |

Source : OCA d'après ONSS

Il est également important de rappeler que la production céréalière en UE et donc en Belgique, a été largement influencée ces dernières années par les choix politiques européens. Entre autres, la réforme de 1992 a rendu les céréales concurrentielles sur le marché des matières premières pour l'alimentation animale, permettant ainsi une incorporation relativement importante des céréales dans un grand nombre de formulations.

Dorénavant, avec les dernières réformes de ces politiques agricoles, les acteurs de la filière seront de plus en plus dépendants des seules lois du marché mondial.

Nous allons analyser plus précisément la filière en région wallonne, où environ deux tiers des céréales belges sont produits, à travers une analyse SWOT. Il s'agit donc d'identifier les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces pour la filière. L'analyse étant faite au niveau de la filière dans son ensemble, des points pouvant être considérés comme des atouts pour certains acteurs seront présentés comme des faiblesses pour d'autres acteurs de cette même filière. De même, bien que se basant essentiellement sur le contexte de la Wallonie, des enjeux globaux sont également repris car leur action influence largement les acteurs wallons.

B. Analyse de la Filière

B.1 Les atouts

Au niveau de la production

- Bonne technicité des céréaliers wallons, avec une grande souplesse d'adaptation : réceptivité par rapport aux conseils techniques prodigués par la recherche, notamment en conseil variétal (ce qui permet de profiter des progrès variétaux).
- Des progrès variétaux (amélioration génétique), l'élargissement croissant de l'assortiment variétal (facteur favorisant la différenciation).
- Un mode de production respectueux de l'environnement (agriculture raisonnée, ...).
- D'un point de vue agronomique, les rotations dans les exploitations wallonnes sont très variées ce qui entraîne une diversification des précédents pour les cultures de céréales.
- La paille, produite en culture céréalière, est également valorisée.
- La culture de l'épeautre est bien implantée en Wallonie et ce, particulièrement dans les zones moins productives du point de vue céréalier (Ardenne, Condroz,...) avec une bonne intégration par rapport à la production animale.
- Présence de nombreux organismes d'appui qui ont développé des outils spécifiques adaptés au secteur (Requasud, CIPF, CEPICOP, organismes provinciaux, ...).
- Existence d'un référentiel de système qualité, le Standard GIQF, avec des exigences accessibles à une majorité de producteurs et d'un coût relativement limité. Le Standard GIQF est de plus reconnu par tous les acteurs de la filière végétale.

En aval

- Présence d'un nombre élevé de négociants-collecteurs : cela permet une concurrence et donc une bonne dynamique sur le marché. Les agriculteurs bénéficient d'une gamme étendue de services. Les petites structures sont très flexibles et peuvent s'adapter à des marchés particuliers.
- La situation géographique de la Belgique est idéale pour les échanges commerciaux (aussi bien de céréales que d'aliments pour le bétail). De plus, le réseau fluvial facilite les échanges, en particulier avec les Pays-Bas.
- Présence de nombreux petits fabricants d'aliments pour animaux disposant d'un agrément. Ces petits fabricants sont très flexibles aussi bien pour la production de formulations spécifiques (ce qui facilite l'écoulement d'une production diversifiée) que pour le niveau des services prestés auprès des éleveurs.
- Existence, bien qu'en nombre limité, d'infrastructures de première transformation (meunerie, alimentation animale) qui soutiennent des démarches de qualité sur des marchés de niche et assurent ainsi une valeur ajoutée à ces filières.
- Développement de filières de qualité différenciée en production animale qui valorisent les productions céréalières wallonnes.
- Le maillon de première transformation (meunerie) diversifie sa clientèle et recherche à répondre sur mesure aux demandes de clients, développant ainsi des marchés à valeur ajoutée.
- Souhait de la part des transformateurs artisans wallons, de valoriser la production céréalière wallonne à partir de filières alliant l'origine des matières premières et le savoir-faire artisan.
- L'image véhiculée par le pain et les pâtes est globalement bonne.

B.2 Les faiblesses

Au niveau de la production

- La rentabilité de la production céréalière est pénalisée par la pression du coût du foncier.
- Les équipements de stockage sont peu présents au sein des exploitations agricoles.
- Le potentiel de réduction des coûts n'est pas suffisamment utilisé par les producteurs (ex : rationalisation de la mécanisation).
- Peu de contrats existent sur le marché pour inciter la production de blés de qualité entrant dans des filières à valeur ajoutée.
- Les démarches qualité avec certification sont considérées comme des contraintes uniquement et pas comme des outils de gestion qui permettent d'améliorer le fonctionnement de l'exploitation.
- Les producteurs ne sont pas suffisamment informés sur les besoins et les demandes de marché, condition essentielle pour travailler sur un marché fluctuant et mondialisé.

En aval

- Les structures de stockage du négoce sont peu adaptées au tri de lots.
- Assortiment variétal très vaste qui rend plus difficile le travail des opérateurs, ceux-ci éprouvant une grande difficulté à rassembler des lots homogènes réclamés par le secteur de la première transformation.
- La majorité de la production wallonne se base sur des variétés qui allient qualité et rendement sans être de véritables variétés de qualité : ces blés ne sont en général pas valorisés dans des filières à haute valeur ajoutée.
- Manque de communication entre les acteurs de la filière : l'aval ne communique pas vers l'amont ses besoins afin que la production s'adapte au mieux aux possibilités de valorisation sur le marché.

B.3 Les opportunités

Au niveau de la production

- Possibilités nouvelles de certification des productions régionales (IGP) et de qualité différenciée (reconnaissance de cahiers des charges par l'UE).
- Centres de recherche performants en relation avec les universités, prodiguant leurs conseils (ex : Journée Livre Blanc - CRA-W / FUSAGx) et capables de réorienter la production en fonction des attentes des consommateurs et des nouvelles contraintes imposées par la société (ex: projet Amidon, ...).

En aval

- Evolution du prix sur le marché mondial : suite à l'augmentation de la demande, induite entre autres par la modification des habitudes alimentaires dans les pays en voie de développement, les prix mondiaux des céréales devraient augmenter à moyen et long terme. Ceci sera également soutenu par une demande accrue de matières premières pour la production de biocarburants.
- Place privilégiée des céréales dans l'alimentation : c'est la base de la pyramide alimentaire ; actuellement la diététique et la nutrition ont à nouveau une place importante dans la communication (médias, marketing, ...).
- Préférence du consommateur pour la viande (bovine, porcine et volaille) wallonne (critères de tendreté et d'absence de graisse) qui pourrait valoriser la production céréalière wallonne.
- Diversification des débouchés alimentaires : les modes de consommation se complexifient et de plus en plus de produits élaborés contiennent des ingrédients à base de céréales.
- Diversification des débouchés non-alimentaires (biocarburants, chimie verte, ...) et plus grande prise de conscience du public sur la nécessité d'utiliser des matières premières renouvelables.
- L'existence des marchés à terme permettant aux différents acteurs de prévoir leur marge et donc de stabiliser leurs revenus.

B.4 Les menaces

- La Belgique, traditionnellement exportatrice de farine, voit ses marchés d'exportation diminuer car les pays tiers s'équipent de minoteries et deviennent principalement importateurs de grains.
- La filière céréalière est une filière compliquée à traçabilité papier ... En cas de problèmes rencontrés le long de celle-ci (ex : mycotoxines) il n'y a pas de clarification de la responsabilité par rapport au produit ni de la responsabilité des pouvoirs publics (indemnisation en cas de destruction d'un lot entier concernant différents collecteurs et différents agriculteurs, sans identification précise de la cause de contamination ...).

C. Conclusions

La filière céréalière est une filière relativement complexe et impliquant une multitude d'acteurs puisqu'elle est productrice de matières premières entrant dans différentes filières de valorisation finale (Food, Feed, énergie, chimie verte, ...).

On prévoit à moyen et long terme une augmentation de la demande globale de céréales, entre autres par rapport aux nouveaux débouchés de biocarburants et de matériaux renouvelables.

Les marchés seront donc de plus en plus segmentés et les différents acteurs devront s'informer et s'adapter pour répondre au mieux aux évolutions du marché et aux besoins des utilisateurs.

Une meilleure organisation et circulation de l'information sera donc indispensable à la filière céréalière pour valoriser de manière optimale les opportunités de marché et renforcer son positionnement.

Bibliographie

Rapport annuel 2000 (-2001), Filière Grandes Cultures

Analyse SWOT, Groupe de Travail de la Filière "Céréales", mai 2003

Projet de Plan de Développement – Filière Grandes Cultures, CFGC-W, septembre 2004

Plan de Développement, *Partim* Céréales à Paille, CFGC-W, mars 2006